

DEUX AGRICULTEURS QUI NE DISENT PLUS « JE », MAIS « NOUS »



Pierre Genevay et Charles Velan : pour s'associer il faut être prêts.

Aux Granges-de-Dompierre...

L'Association intégrale des Granges-de-Dompierre, où groupe trois agriculteurs, MM. Jean-Pierre Berger, Gilbert Cosandey et Pierre Paccaud, fête ce printemps son deuxième anniversaire. Dans son numéro de juillet dernier, la revue française « Agriculture de groupe » publiait un article dans lequel M. Berger faisait part de l'expérience en cours sur les hauteurs de la Broye. Nous reproduisons ici cet article, avec l'aimable autorisation de son auteur.

Face aux exigences de notre économie moderne, nous constatons chaque jour que l'existence de nos petites et moyennes exploitations agricoles est en jeu.

Pour garder sa place au sein d'une Europe en pleine transformation, l'agriculteur — comme ses organisations — se doit de résoudre avec lucidité et courage de nombreuses adaptations, voire même des transformations.

L'agriculteur doit se préparer à devenir un chef d'entreprise et non plus un salarié. Son travail dans le cadre familial, l'école, l'apprentissage et l'école d'agriculture, puis une pratique réfléchie de son métier, sont toutes des étapes qui doivent assurer au jeune agriculteur une parfaite formation technique, ainsi qu'une très grande souplesse d'esprit et, par là même, une grande souplesse d'adaptation.

Actuellement, nous constatons que la petite entreprise agricole qui possède à l'unité de surface un capital main-d'œuvre important, se trouve dans l'impossibilité de se motoriser de façon rationnelle. Par contre, l'entreprise de structure plus grande se voit contrainte, malgré la mécanisation, de surcharger son personnel de travail. Cet agriculteur a remplacé la main-d'œuvre introuvable par des machines.

Techniquement et économiquement, il s'est adapté ; il a trouvé, semble-t-il, la solution judicieuse. Mais toutes les charges et les responsabilités de l'entreprise ne reposent de plus en plus que sur un seul homme et sa famille. Sa femme et ses enfants se doivent de plus en plus de lui venir en aide et souvent pour des travaux au-dessus de leurs possibilités. Le paysan se fatigue, s'agripé parfois, se révoite même. Sa famille en souffre. L'agriculteur perd de plus en plus conscience de ses possibilités et de ses responsabilités. La jeunesse dégoûtée se désintéresse du métier, l'abandonne parfois.

C'est pour avoir vécu certaines de ces difficultés que nous avons trouvé, en compagnie de deux collè-

gues, une nouvelle formule d'exploitation de nos fermes, nous permettant de vivre plus harmonieusement.

Petit à petit, nous avons recherché à nous soutenir afin de parer aux difficultés qui nous étaient propres. Puis nous avons étendu cette collaboration à tous les secteurs de notre activité agricole (...)

Après 4 ans de collaboration très active et surtout très fructueuse, nous décidâmes de nous grouper davantage encore et de ne former plus qu'une seule exploitation. Vous pensez bien que cette décision de taille s'est réalisée après bien des discussions ; mais dès le départ, avec la certitude de sa pleine réalisation. Je me permets ici de vous dire la reconnaissance que nous devons à nos parents, qui n'ont cessé de nous soutenir et de nous encourager.

La première réalisation pratique fut de prendre contact avec la Chambre vaudoise d'agriculture, qui nous a grandement facilité la tâche.

Il fallait d'abord réaliser la remise des domaines de père à fils et ceci pour les trois entreprises ; ensuite, constituer la société simple qui nous régit actuellement.

Actuellement, nous cultivons 42 hectares, dont 15 de céréales, 4 de betteraves et pommes de terre, 1 hectare de tabac et 6 de vergers et culture fruitière. Nous disposons d'un matériel important nous permettant de travailler le plus rationnellement possible. En outre, nous exploitons 26 laitières et une quarantaine de jeunes bovins (...)

Nous nous sommes réparti les tâches : l'un s'occupe du matériel et des machines, le second du bétail et le troisième des cultures. Les résultats obtenus à ce jour — tant techniques, financiers que sociaux — sont des plus encourageants. Aucun des associés, pas plus que nos parents ou nos femmes, ne voudraient revenir à l'ancienne formule.

Chaque associé touche un salaire mensuel. A nos épouses ou à nos parents, leur travail est rémunéré.

Quant à l'avenir du travail en commun dans l'agriculture, n'allez pas croire que nous ne l'entrevoions que sous cette forme ; il en est encore beaucoup d'autres. Nous estimons toutefois qu'un regroupement de 3 fermes dans nos conditions de polyculture, est déjà suffisant. Les membres qui représentent ce groupement d'exploitation doivent être davantage que de simples individus : des êtres vivants, gardant le sens de la responsabilité et le sens de la valeur créatrice.

L'association intégrale de deux exploitations : ni mythe... ni kolkhoze !

Pierre Genevay et Charles Velan nous démontrent comment deux individualistes peuvent s'entendre

L'agriculture de groupe s'inscrit-elle comme une nécessité dans l'activité humaine de notre époque ? A l'heure du « jet », de l'électronique, de l'automatisation et de la cybernétique, l'agriculteur peut-il rester seul à l'écart de la rationalisation, de la planification économique, de la centralisation, de la collaboration et de l'amélioration des conditions de vie ? Est-ce déshumaniser et dépotiser la tâche du paysan que de la concevoir dans un tout progressivement unifié — et non pas uniforme — inhérent au processus d'évolution général et accéléré de ce temps ? Le frein à l'entreprise novatrice, et encore imparfaite, est un bien dans la mesure où elle oblige à réfléchir celui qui, parfois un peu trop hardiment et rapidement, se lance en avant ; il est aussi un handicap sérieux posé par ceux qui, souvent, n'osent pas ou ne veulent pas oser eux-mêmes, qui préfèrent attendre pour voir, tout en se

livrant à la critique négative de l'expérience des quelques pionniers. Nous avons examiné le pourquoi de la nécessité de la coopération dans un précédent article (*). Premières à avoir adopté la formule de l'association intégrale, deux entreprises agricoles, réunissant l'une deux exploitations, à Bassins, au pied du Jura, l'autre trois exploitations, aux Granges-de-Dompierre, dans la Broye, sont actuellement en activité dans le canton de Vaud. Deux autres expériences de ce genre sont en passe de se réaliser dans des villages du centre du canton, tandis que deux agriculteurs du Jura bernois et deux autres du canton de Fribourg ont commencé, eux aussi, dernièrement, à mettre à l'épreuve la formule de l'association intégrale. C'est auprès des responsables de l'exploitation commune de Bassins, la plus ancienne que nous nous sommes rendu, tandis que la dernière neige protégeait la terre vaudoise.

Registre des heures																			
19		Mois		Exploitation No				SRVA				Fiche							
Travaux				Jour	Compte No	Statut	Patron	Collaborat.	Employés	Journaliers	Traction		Machines						
							21	22	23	24	25	26	27	28	29	31	32	33	34

Ils sont deux : Pierre Genevay, 38 ans, marié, deux enfants ; Charles Velan, 30 ans, marié, sans enfants. Leurs parents respectifs les ont compris. Les difficultés, la nécessité, le sens des réalités et l'intelligence les ont réunis.

P. GENEVAY. — *Je me suis approché de Charles. On a parlé pendant l'hiver.*

CH. VELAN. — *C'était dans l'écurie, je me souviens. Petit à petit on a discuté le coup. Après mûre réflexion, on s'est décidé.*

Le père de Pierre Genevay, Paul Genevay, est syndic de Bassins depuis 1933, fonction qu'il cumule avec d'autres charges publiques. Très jeune, son fils a dû prendre des responsabilités dans l'exploitation familiale. La nécessité de la mécanisation et la difficulté de trouver de la main-d'œuvre ont obligé la famille à envisager de nouvelles solutions.

P. G. — *Nous avions un Italien, un très bon type. Il est parti. En 1960, avec des collègues de Longirod, on a acheté du matériel. On est allé passer un été en France pour voir ce qui s'y faisait. On se donnait des coups de main pour les gros travaux : labours, semis, etc. Mais il y avait longtemps que je cherchais quelqu'un avec qui m'associer complètement, comme cela avait déjà été fait une fois à Sédeilles. Je me suis rendu compte que Charles était seul.*

Le problème qui se posait à Charles Velan était encore plus difficile à résoudre. Le domaine avait été partagé en trois parts. Le jeune homme avait vingt ans quand il reprit celle de son père, à laquelle il put adjoindre ensuite une seconde des deux autres parts pour l'exploitation. Pourtant l'avenir se présentait tout que sous un bon jour.

Fermiers de leurs parents — ce qu'ils sont toujours — Charles Velan disposait de 30 poses et de 12 têtes de bétail, Pierre Genevay de 32 poses et de 16 têtes de bétail.

Les deux amis parlent abondamment de leur projet avec leurs parents qui se montrent tout d'abord un peu réticents : « Faites attention, Soyez prudents ! » s'entendent-ils dire.

CH. V. — *Finalement, nous avons rencontré une grande compréhension de la part de nos parents. Ils y croyaient plus que nous !*

Dans le même temps, ils s'approchent de la Chambre vaudoise d'agriculture pour lui demander conseil. Au début de 1963, secondés par le Service romand de vulgarisation agricole, les jeunes gens réunissent leurs avoirs et l'exploitation en commun commence. Le « Je » individualiste du paysan qui décide seul cède la place au « Nous » (ou au « On... ») du travail coopératif. Il n'y a pas un paysan de moins à Bassins. Il y a deux petites exploitations qui n'en font plus qu'une plus grande et plus rentable, avec, à sa tête, deux patrons égaux en droits et en devoirs, deux paysans qui doivent subitement raisonner en chefs d'entreprise, en véritables entrepreneurs. C'est le travail des deux ensemble qui compte avant tout.

CH. V. — *Il faut avoir une seule chose devant les yeux : le travail. Le contrat, il suffit de le ressortir une fois tous les dix ans.*

Il a fallu établir un inventaire complet, puis équilibrer le plus possible les apports. Il a fallu introduire une vraie comptabilité et la tenir à jour : achats, production, ventes ; machines, engrais, lait, blé, pommes de terre. Il a fallu aussi faire un budget, ne pas trop hypothéquer l'avenir, après avoir fait face aux difficiles obligations des arriérés respectifs.

CH. V. — *Nous sommes partis bas. On a fixé tout d'abord des salaires mensuels minimums pour les deux pour qu'on puisse vivre et que l'exploitation puisse tourner. Les débuts ont été durs.*

Il a fallu s'organiser dans les moindres détails. L'un était ici pendant que l'autre était là. L'un s'occupait plus de ceci que de cela. Mais, sans cesse, quotidiennement, on se retrouvait, on discutait, on tirait des plans, on faisait le bilan, on tirait d'autres plans. Plan d'assolement, achat d'une nouvelle machine, vente d'un veau, répartition des tâches et des dimanches de congé.

Car, très important ! il y a aussi, maintenant, les dimanches de congé, à

tour de rôle : l'un reste à la maison et s'occupe de l'ensemble du bétail, qui a été presque totalement groupé, pendant que l'autre peut partir, se détendre avec sa famille, enfin ! Le dimanche suivant — et parfois même du samedi au lundi — c'est l'autre qui peut partir.

P. G. — *Les femmes ? bien sûr les femmes ! Au début, ça a été un peu comme avec les parents. Il fallait expliquer, y aller doucement. Maintenant elles ont compris.*

Elles ont compris que pour elles, pour leur mari, pour leurs enfants, le travail de la terre n'était plus seulement une contrainte permanente, qu'enfin, comme le citadin, l'agriculteur avait le droit et pouvait lui aussi jouir de la vie ailleurs que chez lui. Et que ces évasions, au lieu de rompre les liens avec cette terre, y reconduisaient, au contraire, avec des forces et une vitalité renouvelées.

Les familles Genevay et Velan n'ont pas encore pu prendre de vacances mais elles espèrent y parvenir cette année. « Ce fut un beau tollé dans le monde agricole du pied du Jura quand l'un des deux put prendre, pour la première fois, deux ou trois jours de congé », m'a déclaré un ingénieur-agronome. « C'était presque un scandale qu'un paysan prenne des vacances, un signe de décadence, de décadence qu'un paysan puisse ainsi abandonner son domaine. »

Comme tout est comptabilisé, il allait de soi, qu'un jour, quand la situation financière serait plus stable, les coups de main devraient être rémunérés. Ainsi, l'aide des épouses — comme c'est déjà le cas dans une autre exploitation du même type — va être comptée en heures et une somme leur sera versée à la fin de l'année. Pierre Genevay et Charles Velan espèrent y arriver sous peu.

Le fermage est payé aux parents. On n'a plus de comptes à rendre. On est indépendants, deux mais indépendants, avec le sentiment d'être plus libre que seuls aux prises avec des difficultés devenues insupportables à la petite exploitation.

P. G. — *Nous sommes suivis par le*

La ferme de l'un, la ferme de l'autre, les veaux de l'un et l'autre. (Photos TdL — J.-P. Grisel)

